



2.2.3.2 Le Sommet a pris note de la nécessité de :

- (i) adopter une Feuille de route sur Madagascar et de tenir des élections crédibles, libres et justes dans le pays ;
- (ii) continuer de soutenir Son Excellence Joaquim Chissano, ancien Président de la République du Mozambique et Médiateur de la SADC pour la question malgache et de l'inviter à faire rapport sur tout élément entravant ses travaux à Madagascar ;
- (iii) veiller à ce que le processus tendant à ramener le pays à la normalité constitutionnelle soit inclusif et implique tous les acteurs politiques ;
- (iv) mettre en vigueur la loi d'amnistie et proposer que M. Andry Rajoelina démissionne six mois avant la tenue des élections, s'il souhaite se présenter à ces dernières ;
- (v) déterminer l'échéancier pour la mise en œuvre de la Feuille de route.

2.2.3.3 Le Sommet a noté qu'il est nécessaire :

- (i) de déployer des efforts supplémentaires pour réunir tous les acteurs afin de bâtir la confiance et d'instaurer un climat propice à la tenue d'élections libres et justes ;
- (ii) pour MM Ravalomanana et Didier Ratsiraka d'être autorisés à retourner à Madagascar afin de participer au processus politique ;
- (iii) de convoquer une réunion des onze [mouvances qui ont participé à l'élaboration de la Feuille de route afin de discuter, entre autres, de l'application de cette dernière.

Décision 1

2.2.3.4 Le Sommet a :

- (i) entériné :
 - (a) le rapport du Médiateur ;
 - ?? (b) la Feuille de route et a insisté sur la nécessité pour tous les acteurs de respecter son contenu jusqu'à la tenue des élections ;
- (ii) lancé un appel pressant pour que tous les acteurs soient inclus dans la mise en œuvre de la Feuille de route à Madagascar ;
- (iii) exhorté les mouvances Ravalomanana, Ratsiraka et Zafy d'adhérer à la Feuille de route et aux institutions de transition qui sont encore à restructurer ;
- (iv) indiqué son soutien à la tenue d'élections crédibles, transparentes, libres et justes à Madagascar sous la supervision de l'ONU et de la communauté internationale et en étroite collaboration avec la SADC en vue de ramener le pays à la normalité constitutionnelle ;
- (v) appelé la communauté internationale à accorder au processus politique à Madagascar un soutien financier destiné à ramener le pays à la normalité constitutionnelle ;
- (vi) exhorté M. Andry Rajoelina d'instaurer des conditions propices au retour de MM Marc Ravalomanana et Didier Ratsiraka à Madagascar ;
- (vii) réaffirmé la nécessité d'un processus politique inclusif intégral en vue de trouver une solution durable aux problèmes auxquels Madagascar est confronté.

2.2.3.5 Le Sommet a :

- (i) mandaté les Présidents de la SADC et de l'Organe de convoquer d'urgence, avec l'assistance du Secrétariat, une réunion de toutes les onze mouvances qui ont participé à l'élaboration de la Feuille de route afin de discuter, entre

autres, de la voie à suivre pour assurer la tenue d'élections libres et justes ;

- (ii) décidé que la réunion visée au paragraphe 2.2.3.10 (i) plus haut se tiendra au siège du Secrétariat de la SADC ;
- (iii) décidé que la réunion verra la présence du Président de la SADC, du Président de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité, du Médiateur de la SADC pour la question malgache et des onze mouvances qui ont participé à l'élaboration de la Feuille de route.

2.2.3.6 Le Sommet a salué Son Excellence Joaquim Chissano, ancien Président du Mozambique, et Médiateur de la SADC pour la question malgache, pour les efforts qu'il entreprend au nom de la SADC pour trouver une solution durable à la crise malgache.
